



RCS : BOBIGNY  
Code greffe : 9301

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 07455  
Numéro SIREN : 444 737 670  
Nom ou dénomination : 17 MARS

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2017 sous le numéro de dépôt 11078

Bilan Comptable 2016  
2016 Jures-comptables

*CA*

*MOR*

**S.A.S. " 17 MARS "**  
**4, rue Lamartine**  
**93310 LE PRE SAINT GERVAIS**

\*\*\*\*\*

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2016**



**SOCIETE D'ORGANISATION, DE GESTION, D'EXPERTISE ET DE CONTROLE COMPTABLE**

**S.O.G.E.C.C.**  
**12, rue Yves Toudic**  
**75010 - PARIS**

**Etats financiers au 31/12/2016**

**ANNEXE**

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 480 039 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

Total produits de 1 031 301 euros  
Total charges de 995 557 euros,  
Dégageant ainsi un résultat de 35 744 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2016 et finit le 31/12/2016. Il a une durée de 12 mois.

Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour l'application des nouvelles normes comptables, la société opte pour la méthode prospective simplifiée.

## **Immobilisations**

Par dérogation à la loi sur l'évaluation des actifs, la Société, respecte les critères définissant les PME, a décidé de conserver la valeur d'usage pour l'amortissement des immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'usage.

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## **Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.  
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **Stocks**

Les stocks sont évalués selon la méthode: premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure au dit cours du jour.

## **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **Primes de remboursement des obligations**

*NON APPLICABLE*

## **Provisions réglementées**

*NON APPLICABLE*

## **Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est porté au bilan en «écart de conversion» .

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

## **Opérations à long terme**

*NON APPLICABLE*

## **Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement de méthode n'est intervenu durant l'exercice.

## **Changement de méthode de présentation**

Aucun changement de méthode n'est intervenu durant l'exercice.

## **Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi - CICE**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution du fonds de roulement. Le montant du CICE au titre des salaires 2016 s'élève à 16 313 € .

## **Informations complémentaires**

*NEANT*

ANNEXE - Elément 2

## Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	9 793		1 714			11 507
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>9 793</b>		<b>1 714</b>			<b>11 507</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	386					386
	Instal., agencement, aménagement divers	2 900		135 384			138 284
	Matériel de transport	2 597					2 597
	Matériel de bureau, mobilier	68 531		5 362		2 036	71 858
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>74 414</b>		<b>140 746</b>		<b>2 036</b>	<b>213 125</b>	
<b>FINANCIERES</b>	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 000					2 000
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 000</b>					<b>2 000</b>
<b>TOTAL</b>		<b>86 207</b>		<b>142 460</b>		<b>2 036</b>	<b>226 631</b>

## ANNEXE - Elément 3

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	8 761	2 688		11 450
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>8 761</b>	<b>2 688</b>		<b>11 450</b>
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	386			386
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	24	4 505		4 529
	Matériel de transport	2 597			2 597
	Matériel de bureau, mobilier	46 353	5 346	36	51 662
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>49 360</b>	<b>9 850</b>	<b>36</b>	<b>59 174</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>58 121</b>	<b>12 539</b>	<b>36</b>	<b>70 624</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2016	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 000		2 000
	Clients douteux ou litigieux	807		807
	Autres créances clients	222 470	222 470	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	18 311	18 311	
	Taxes sur la valeur ajoutée	15 723	15 723	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 447	2 447	
Charges constatées d'avances	70	70		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>261 828</b>	<b>259 021</b>	<b>2 807</b>
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	701	701		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	61 388	16 816	31 346	13 226
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	23 959	23 959		
	Personnel et comptes rattachés	41 119	41 119		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 760	55 760		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	55 893	55 893		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 345	5 345		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	61 559	61 559		
	Groupe et associés (2)	5 622	5 622		
Autres dettes	11 778	11 778			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>323 125</b>	<b>278 553</b>	<b>31 346</b>	<b>13 226</b>
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	55 000			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	24 295			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	5 622			

## ANNEXE - Elément 4

## Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	4 058		3 383	675
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>4 058</b>		<b>3 383</b>	<b>675</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 058</b>		<b>3 383</b>	<b>675</b>
Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$			3 383		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2016
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>59 084</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b> <i>AGIOS + FRAIS A PAYER</i>	<i>701</i>	<b>701</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>FOURNISSEURS FNP</i>	<i>2 412</i>	<b>2 412</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b> <i>CONGES PAYES</i> <i>PROVISION PRIME SALAIRE</i> <i>CHARGES / CONGES PAYES</i> <i>PROV CHG / PRIME</i>	<i>16 109</i> <i>23 870</i> <i>6 443</i> <i>9 548</i>	<b>55 970</b>

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2016
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			
ASSURANCE SCOOTER		70	70
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>70</b>

ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice	500,00	15.0000	7 500,00
	Emises pendant l'exercice		0.0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0.0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>	<b>500,00</b>	<b>15.0000</b>	<b>7 500,00</b>

--

**LIASSE FISCALE**

**AU**

**31/12/2016**



Désignation de l'entreprise		17 MARS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	Exercice N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 7.500..... )	DA		7 500	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD		750	750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG		53 073	53 073
	Report à nouveau	DH		59 848	22 628
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		<b>35 744</b>	<b>37 220</b>
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL		<b>156 915</b>	<b>121 171</b>
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>	DO				
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
<b>TOTAL (III)</b>	DR				
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		62 089	31 206
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV		5 622	2 087
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		23 959	53 264
	Dettes fiscales et sociales	DY		158 117	200 517
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		61 559	
	Autres dettes	EA		11 778	
Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB				
<b>TOTAL (IV)</b>	EC		<b>323 125</b>	<b>287 074</b>	
Ecarts de conversion passif *	(V) ED				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE		<b>480 039</b>	<b>408 245</b>	
<b>RENVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		278 553	277 654	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		701	523	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 17 MARS		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			} services *	FG	976 362	FH	49 279	FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		976 362	FK	49 279	FL	1 025 641
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	3 383	
	Autres produits (1) (11)					FQ	50	
							53	
		<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	<b>1 029 074</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	218 290	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 936	
	Salaires et traitements *					FY	437 437	
	Charges sociales (10)					FZ	178 396	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *				GA	12 539
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
		Autres charges (12)					GE	124 647
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	<b>977 245</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	<b>51 829</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	14	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	15	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	<b>14</b>	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 157	
	Différences négatives de change					GS	2 151	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	<b>3 157</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>(3 142)</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	<b>48 687</b>	
							<b>46 207</b>	

Désignation de l'entreprise <b>17 MARS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	177	660	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 036		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>2 212</b>	<b>660</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	9 658	4 151	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 000		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>11 658</b>	<b>4 151</b>	
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>(9 445)</b>	<b>(3 491)</b>	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	3 498	5 496		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>1 031 301</b>	<b>950 567</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>995 557</b>	<b>913 347</b>	
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>35 744</b>	<b>37 220</b>	
<b>RENVVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	124 395	114 477		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :					
<b>REGULARISATION CLIENTS / FOURNISSEURS</b>		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
<b>PENALITES</b>		9 270	177		
<b>VNC ET CESSIONS IMMOBILISATIONS</b>		388			
		2 000	2 036		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise <b>17 MARS</b>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consecutives a une reevaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
		TOTAL I				CZ		D8		D9		
		TOTAL II				KD		KE		KF		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	9 793	KE		KF	1 714
CORPORELLES	Terrains				KG				KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9		KJ			KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1		KM			KN		KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[ Dont Composants	M2		KP			KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[ Dont Composants	M3		KS	386		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	2 900		KW		KX	135 384
		Matériel de transport *				KY	2 597		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	68 531		LC		LD	5 362
		Emballages récupérables et divers *				LE			LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH				LI		LJ	
	Avances et acomptes				LK				LL		LM	
	TOTAL III				LN			74 414	LO		LP	140 746
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G				8M		8T	
	Autres participations				8U				8V		8W	
	Autres titres immobilisés				IP				IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières				IT			2 000	IU		IV	
	TOTAL IV				LQ			2 000	LR		LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG			86 207	ØH		ØJ	142 460	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		TOTAL I				IN		CØ		DØ		
		TOTAL II				IO		LV		LW		
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				IN				DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO				LW	11 507	IX	
	Terrains				IP				LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre			IQ				MA		MB	
		Sur sol d'autrui			IR				MD		ME	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS				MG		MH	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT				MJ	386	MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU				MM	138 284	MN	
		Matériel de transport			IV				MP	2 597	MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW			2 036	MS	71 858	MT	
		Emballages récupérables et divers *			IX				MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours				MY				MZ		NA	
Avances et acomptes				NC				ND		NE		
TOTAL III				IY			2 036	NG	213 125	NH		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ				ØU		M7	
	Autres participations				IØ				ØX		ØY	
	Autres titres immobilisés				II				2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2				2E		2F	2 000
	TOTAL IV				I3				NJ		NK	2 000
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4			2 036	ØK		ØL	226 631	ØM

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>17 MARS</b>										Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>CADRE A</b>												
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH			
<b>TOTAL I</b>												
<b>TOTAL II</b>			8 761		2 688				11 450			
Terrains			PI		PJ		PK		PL			
Constructions			PM		PN		PO		PQ			
			PR		PS		PT		PU			
			PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles			QD		QE		QF		QG			
Inst. générales, agencements, aménagement divers			QH		QI		QJ		QK			
Matériel de transport			QL		QM		QN		QO			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QP		QR		QS		QT			
Emballages récupérables et divers			QU		QV		QW		QX			
<b>TOTAL III</b>			49 360		9 850		36		59 174			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>			58 121		12 539		36		70 624			
<b>CADRE B</b>												
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel
Frais établissements <b>TOTAL I</b>		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions		Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
		Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
		Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles		Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
		Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
		Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
		Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
<b>TOTAL III</b>		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>		NL				NM				NO		
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
<b>CADRE C</b>												
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations							SP		SR			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise : <b>17 MARS</b> <span style="float: right;">Néant <input type="checkbox"/> *</span>						
<b>Provisions réglementées</b>	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
	<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients		4E	4F	4G	4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K	4L	4M	
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change		4T	4U	4V	4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (1)		5B	5C	5D	5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F	5H	5J	5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO	EP	EQ	ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>		5Z	TV	TW	TX	
<b>Provisions pour dépréciation</b>		sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
			6E	6F	6G	6H
	Ø2		Ø3	Ø4	Ø5	
	9U		9V	9W	9X	
	Ø6		Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	3 383			
	UG	UH				
	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 17 MARS

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an		Néant <input type="checkbox"/>		
				1		2		3				
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL										
	Prêts (1) (2)	UP										
DE L'ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières	UT		2 000								
	Clients douteux ou litigieux	VA		807								
		UX		222 470		222 470					807	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO	ZI										
	Personnel et comptes rattachés	UY										
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ										
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM		18 311		18 311					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB		15 723		15 723					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)	VC										
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR			2 447		2 447					
Charges constatées d'avance	VS			70		70						
<b>TOTAUX</b>				VT		261 828	VU	259 021	VV	2 807		
RENOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
	des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF											

  

CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
RENOIS	(1)	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	701		701				
			à plus d' 1 an à l'origine	VH	61 388		16 816		31 346		13 226
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B		23 959		23 959				
		Personnel et comptes rattachés	8C		41 119		41 119				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D		55 760		55 760				
		Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E							
			Taxe sur la valeur ajoutée	VW		55 893		55 893			
			Obligations cautionnées	VX							
			Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		5 345		5 345			
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J		61 559		61 559				
		Groupe et associés (2)	VI		5 622		5 622				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K		11 778		11 778				
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2								
		Produits constatés d'avance	8L								
<b>TOTAUX</b>				VY	323 125	VZ	278 553	31 346		13 226	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		55 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	5 622	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		24 295						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise : <b>17 MARS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>31122016</b>			
<b>I. REINTEGRATIONS</b>			<b>BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			
	Amendes et pénalités	WJ	388	Charges financières (art.212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
<b>TOTAL I</b>					<b>WR 39 630</b>		
<b>II. DEDUCTIONS</b>			<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts : ( Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *						
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	XG 16 313		
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2		
<b>TOTAL II</b>					<b>XH 16 313</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice ( I moins II )		XI	23 317		
		déficit ( II moins I )					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							
<b>RESULTAT FISCAL</b> BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	<b>23 317</b>		
					<b>XO 0</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**2058A - Déductions diverses**  
**au 31/12/2016**

Libellé	Montant
CICE	
<b>Totalisation</b>	16 313
	16 313

Désignation de l'entreprise <b>17 MARS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DEFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
<b>II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 <sup>er</sup> bis A1, 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		ZT	22 552
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 <sup>er</sup> bis A1, 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :</b>	YN		YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice
	L1	Imputations	

<b>ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS</b> art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
--	----	--------------------------

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : <b>17 MARS</b>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	22 628	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	37 220		Dividendes	- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE					
					Report à nouveau		ZF					
	<b>TOTAL I</b>	ØF	<b>59 848</b>			Report à nouveau	ZG			59 848		
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)										<b>TOTAL II</b>	ZH	<b>59 848</b>
<b>DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)</b>												
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV		
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>												
										Exercice N :	Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	J7		YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance			YT	75 791			98 339				
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois )	J8	29 140	XQ	66 537			43 603				
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	2 853			3 492				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	24 111			22 649				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV								
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	ES		ST	48 998			88 888				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	<b>218 290</b>			<b>256 970</b>			
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	445			442			
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS		9Z	5 491			7 794				
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	<b>5 936</b>			<b>8 236</b>				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	200 167			185 905				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	37 634			37 289				
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I, ou modèle 2460 de 2016) *			ØB	420 570							
DIVERS	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS								
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)			YP	10			6				
	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%			%			
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP											
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI)											
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice											
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI												
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA										
					Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD			Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH				N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **17 MARS**

Néant  \*

**A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés * ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-value taxable à 19% (1) ⑪
				19%	15% ou 16%	0%	
I - Immobilisations *	1 2 036	36	36				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins valeur nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))				36			
CADRE B : plus ou moins valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)		(B)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)					(ventilation par taux)		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **17 MARS**

Néant

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.  
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②  
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ①  
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① \*

### I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

### II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES \*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 %	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	A 15 % Ou A 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <b>17 MARS</b>					Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (ligne 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés		- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés				
		- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés				
<b>TOTAL (ligne 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>17 MARS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <b>01012016</b>		et clos le : <b>31122016</b>	
		Durée en nombre de mois <b>12</b>	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
<b>I - Production de l'entreprise</b>			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC		1 025 641
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		50
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	<b>TOTAL 1</b>	<b>OM</b>	<b>1 025 691</b>
<b>II - Consommation de biens et services en provenance de tiers <sup>(1)</sup></b>			
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements ( droits de douane compris )	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR		164 631
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		1 925
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		124 647
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
	<b>TOTAL 2</b>	<b>OJ</b>	<b>291 203</b>
<b>III - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 - TOTAL 2</b>	<b>OG</b>	<b>734 488</b>
<b>IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA		734 488
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		1 025 641
Période de référence	GY		GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			HR
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2017

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/0 (1) Néant \*

EXERCICE CLOS LE 3|1|12|20|16

N° SIRET 4|4|4|7|3|7|6|7|0|0|0|0|4|2

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE 17 MARS

ADRESSE ( voie ) 4 RUE LAMARTINE

CODE POSTAL 93310

VILLE

LE PRE ST GERVAIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	500

## I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

## II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) **MME** Nom patronymique **KAROLYI** Prénom(s) **GERALDINE**  
 Nom marital  % de détention **99,80** Nb de parts ou actions **499**  
 Naissance : Date **17031975** N° département **75** Commune **PARIS** Pays **FRANCE**  
 Adresse : N° **19** Voie **RUE BAUDIN**  
 Code postal **93310** Commune **LE PRE ST GERVAIS** Pays **FRANCE**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**18 FILIALES ET PARTICIPATIONS**

N° de dépôt  
[ ]

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital )

(1) Néant

EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|1|6**

N° SIRET **4 4 4 7 3 7 6 7 0 0 0 0 4 2**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **17 MARS**

ADRESSE ( voie ) **4 RUE LAMARTINE**

CODE POSTAL **93310** VILLE **LE PRE ST GERVAIS**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination [ ]	N° SIREN (si société établie en France) [ ]	% de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]		Code postal [ ]	Commune [ ] Pays [ ]
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination [ ]	N° SIREN (si société établie en France) [ ]	% de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]		Code postal [ ]	Commune [ ] Pays [ ]
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination [ ]	N° SIREN (si société établie en France) [ ]	% de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]		Code postal [ ]	Commune [ ] Pays [ ]
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination [ ]	N° SIREN (si société établie en France) [ ]	% de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]		Code postal [ ]	Commune [ ] Pays [ ]
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination [ ]	N° SIREN (si société établie en France) [ ]	% de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]		Code postal [ ]	Commune [ ] Pays [ ]
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination [ ]	N° SIREN (si société établie en France) [ ]	% de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]		Code postal [ ]	Commune [ ] Pays [ ]
Forme juridique <input type="checkbox"/>	Dénomination [ ]	N° SIREN (si société établie en France) [ ]	% de détention [ ]
Adresse : N° [ ] Voie [ ]		Code postal [ ]	Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



**17 MARS**  
**Société par actions simplifiée au capital de 7 500 euros**  
**Siège social : 4 rue Lamartine 93310 LE PRE SAINT GERVAIS**  
**444 737 670 RCS BOBIGNY**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 JUIN 2017**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de 35 743,54 euros, augmenté du compte REPORT A NOUVEAU, soit un résultat disponible de 95 591,58 euros, au compte AUTRES RESERVES.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme  
Le Président

